



ÉTAPE 4 : TROUVER DES SOLUTIONS

Les personnes au pouvoir sont plus susceptibles d'agir pour répondre à un problème si ce qu'elles peuvent faire pour participer au changement leur est clair, et si l'appel à l'action est une demande réaliste. En plus de rendre plus plausible une action, cela peut changer la perception que le gouvernement a des OSC. Ils et elles passent alors d'adversaires à partenaires valorisés qui peuvent guider leur réponse. Dans cette étape, pour identifier des solutions, la société civile utilise des outils comme l'arbre à solutions et les étapes concrètes nécessaires pour l'atteinte de la solution sur le court-terme à travers de l'approche des « étapes pour le changement ».

ÉTUDE DE CAS

Au Sénégal, E4A MamaYe a travaillé avec une coalition pour identifier les étapes du changement dans le but d'assurer que la SRMNE reste au premier plan des efforts pendant la COVID 19. Les étapes ci dessous montrent comment ce travail va être mis en place.

- Étape 1** - Rassembler des informations : des informations sur l'impact de la COVID 19 sur la SRMNE sont rassemblées et faciles à communiquer
- Étape 2** - Des informations sont données aux personnes dans les postes de prise de décision : les personnes au pouvoir ont les informations sur l'impact de la COVID 19 sur la SRMNE
- Étape 3** - L'intégration dans la planification : l'intégration de la SRMNE dans les plans et le budget de réponse à la COVID 19
- Étape 4** - Les prestataires de services de santé reçoivent les informations : les personnes fournissant des services disposent d'informations et de recommandations pour assurer la prestation des services de maternité
- Étape 5** - Les acteurs et actrices de la communauté engagées dans les plans : la participation des acteurs et actrices de la communauté dans les processus de prise de décision pour la réponse à la COVID 19
- Étape 6** - Les changements vus au niveau de la communauté : du matériel de protection est disponible pour le personnel de santé dans les services de maternité
- Étape 7 - L'objectif final** : 70 % des services essentiels dans les services de maternité sont fournis

Cette approche permet aux personnes menant le plaidoyer de définir un plan pour le changement en cartographiant comment aller d'où ils et elles sont aujourd'hui au changement qu'ils et elles veulent atteindre. Le plan visualise ce processus en commençant par un problème clair et identifié ou la situation actuelle (voir Étape 1) et en définissant le changement voulu. Ce problème ou cette situation est ensuite connecté au travers d'un processus de changement défini.

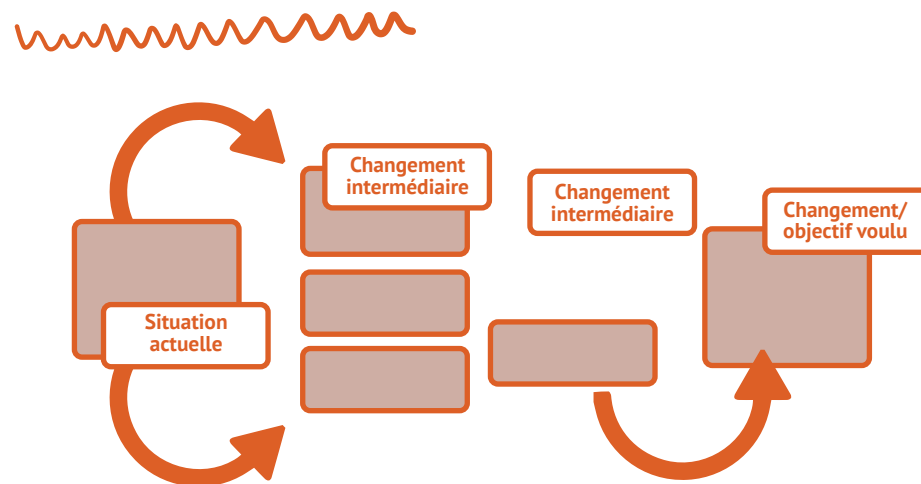


Figure 7, Le plan du changement

Les organisations peuvent utiliser un arbre à solutions (au lieu de cartographier les problèmes, un arbre à solutions renverse les affirmations négatives dans un arbre à problèmes pour formuler des objectifs et expliquer comment progresser vers ces objectifs) pour identifier un objectif, qui peut ensuite devenir un objectif SMART. Adopter l'approche des « étapes pour le changement » permet aux personnes menant le plaidoyer d'identifier le plan d'action pour y parvenir, et quelles sont les étapes qu'il est possible de soutenir ou atteindre, de manière réaliste, en prenant en compte leurs ressources et expertise disponibles. En fonction de leurs capacités, les personnes menant le plaidoyer peuvent renforcer les solutions qu'ils et elles veulent suggérer en calculant le coût de la solution, en définissant le bénéfice financier et humain de mettre en place cette solution, et en le comparant au coût de ne pas la mettre en place.